

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, qu'un avis de motion accompagné d'un projet de règlement ont été présentés à l'assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de restauration et de préservations des Trois-Lacs (RIRPTL) le onze mai deux mille vingt-deux (11 mai 2022), en vue de l'adoption du règlement édictant le **Règlement 008-2022 sur la gestion contractuelle de la RIRPTL**, prévue à l'assemblée du conseil d'administration du vingt-six septembre deux mille vingt-deux (26 septembre 2022).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce projet de règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce onze mai deux mille vingt-deux (11 mai 2022).



Frédéric Marcotte  
Directeur général et greffier-trésorier